

**DEC140638DR11**

**Décision donnant délégation de signature à Mme Corinne FEULLAR et M. Marc BERNIER**

### **LE DIRECTEUR D'UNITE**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° DEC133049DAJ du 1<sup>er</sup> janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité propre de service n°2966 unité de logistique internationale service et soutien aux expériences (UPS ULISSE) ;

**Vu** la décision n°DEC100007IN2P3 du 10 juin 2010 donnant pouvoir à M. BRION Directeur de l'unité propre de service n°2966 unité de logistique internationale service et soutien aux expériences (UPS ULISSE) aux fins de représentation du CNRS auprès des services de la direction générale des Douanes ,

### **DECIDE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Corinne FEULLAR, AI CNRS, sous-directrice de l'UPS2966 et à M. Marc BERNIER, IE2 CNRS, Responsable du Service Overland, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité l'ensemble des actes relevant de ses attributions de représentation du CNRS auprès des services de la direction générale des douanes de l'article 1.a à 1.f de la décision du 10 juin 2010 susvisée.

#### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Annecy le Vieux, le 13 février 2013

Le directeur de l'UPS ULISSE

Philippe BRION